



Conseil économique et social

Distr. générale
15 octobre 2003
Français
Original: anglais

Reprise de la session de fond de 2003

31 octobre 2003

Point 1 de l'ordre du jour

**Adoption de l'ordre du jour
et autres questions d'organisation**

Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau

Lettre datée du 29 septembre 2003, adressée au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président du Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau

J'ai le plaisir de vous adresser ci-joint une déclaration que le Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau a publiée le 18 septembre 2003 et dans laquelle il appelle les bailleurs de fonds à envisager d'accorder une aide d'urgence à la Guinée-Bissau pour lui permettre de rétablir la démocratie (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil économique et social.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Afrique du Sud
et Président du Groupe consultatif spécial
sur la Guinée-Bissau
(Signé) Dumisani S. **Kumalo**



**Annexe à la lettre datée du 29 septembre 2003,
adressée au Président du Conseil économique et social
par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud
auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président
du Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau**

**Déclaration publiée le 18 septembre 2003
par le Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau**

1. Le Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau appelle les bailleurs de fonds à envisager d'accorder une aide d'urgence à la Guinée-Bissau pour lui permettre de rétablir la démocratie, au lendemain de la démission du Président Kumba Yala.
2. Le 14 septembre 2003, les forces armées de Guinée-Bissau ont renversé le Président Kumba Yala par un coup d'État militaire. La communauté internationale a condamné cette prise de pouvoir inconstitutionnelle.
3. Au lendemain du coup d'État, une délégation ministérielle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est rendue en Guinée-Bissau pour y rencontrer les responsables militaires et le Président déchu. La délégation était assistée par l'ambassadeur du Brésil en Guinée-Bissau, représentant la présidence de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), et des représentants des Nations Unies dans le pays. Ces consultations ont permis de parvenir à un accord entre les forces armées et le Président Kumba Yala, qui prévoit la mise en place d'un gouvernement de transition d'unité nationale à base élargie. La CEDEAO a demandé que la période de transition soit d'une durée raisonnable et débouche sur l'organisation d'élections présidentielles et législatives justes, libres et crédibles. Dans une déclaration faite au nom de la présidence de la CPLP, le Gouvernement brésilien a prié l'armée et les parties politiques de Guinée-Bissau de s'engager sans réserve pour la justice, l'état de droit et le respect des droits de l'homme, dans le contexte de la préparation des élections législatives à venir.
4. Le Secrétaire Général et le Conseil de sécurité ont également fait des déclarations en faveur d'un retour à l'ordre constitutionnel, et, dans le cas du Conseil, de l'organisation d'élections législatives dans les plus brefs délais.
5. Le 17 septembre, le Président Kumba Yala a fait part de son intention de renoncer au pouvoir de manière à laisser la place à un gouvernement civil. Le Président a également lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte une aide financière et matérielle au gouvernement de transition dans le but de faire avancer le processus électoral.
6. Le Groupe consultatif spécial appuie pleinement les efforts de bons offices de la CEDEAO, de la présidence de la CPLP et des bureaux de l'ONU en Guinée-Bissau, et partage les inquiétudes relatives à la situation socioéconomique catastrophique et à ses conséquences sur la population. Nous espérons que les bailleurs de fonds saisiront l'occasion que présente cette période de transition, aussi incertaine qu'elle puisse paraître, pour accorder une aide d'urgence à la population du pays, au moment même où elle met en place un gouvernement crédible et où elle s'attelle à la reconstruction du pays. L'Ambassadeur Dumisani S. Kumalo, Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations

Unies et Président du Groupe consultatif spécial, a noté qu'il était nécessaire et urgent de soutenir le retour à un pouvoir civil et l'organisation d'élections dans les plus brefs délais.

7. Le Groupe consultatif spécial, créé en 2002, est composé des Représentants permanents du Brésil, de la Guinée-Bissau, des Pays-Bas et du Portugal. L'Ambassadeur Gert Rosenthal, Représentant permanent du Guatemala et Président de l'ECOSOC, l'Ambassadeur Crispin Grey-Johnson, Représentant permanent de la Gambie et Président du Groupe des pays amis de la Guinée-Bissau, et l'Ambassadeur Ismael Abraão Gaspar Martins, Représentant permanent de l'Angola et Président du Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et la résolution des conflits en Afrique, prennent part à ses travaux. Le Groupe consultatif a pour mandat d'étudier les besoins humanitaires et économiques de la Guinée-Bissau, d'examiner les programmes d'aide, de formuler des recommandations visant à l'élaboration d'un programme d'aide internationale à long terme et d'exprimer des avis sur les moyens de s'assurer que l'aide est suffisante, cohérente, bien coordonnée et efficace et qu'elle favorise les synergies.

8. Le Groupe consultatif spécial rappelle que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a mis en place un fonds d'urgence pour la gestion économique qui sert de mécanisme pour acheminer l'aide internationale au Gouvernement bissau-guinéen. Le PNUD aide également le pays à préparer les élections qui, à l'origine, étaient prévues en octobre 2003.

9. Le Groupe consultatif spécial continue de suivre la situation en Guinée-Bissau. Il espère qu'avec l'aide d'urgence de la communauté internationale, les conditions socioéconomiques s'amélioreront dans le pays, au bénéfice de la population.